



LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**

CENTRE



**CHALLENGE  
JEUNES**

LIGUE REGIONALE DE  
**TRIATHLON**

CENTRE

# CHALLENGE JEUNES COMPETITION

Cahier des Charges - Saison 2019

# PRESENTATION

- ▶ Ce Cahier des Charges a pour objectif de fixer les conditions d'organisation d'une manche du Challenge Jeunes Compétition 2019.
- ▶ L'organisation d'une étape de ce challenge peut être assurée par un Club de Triathlon, un Comité Départemental, ou toute autre association agréée, située sur le territoire\* de la Ligue du Centre Val de Loire de Triathlon.

\* exception de la 1/2 finale du Ch. de France des Jeunes de Triathlon

- ▶ Le Challenge Jeunes 2019, sera composé de 6 épreuves. Le Challenge se déroulera sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 7 juillet 2019. Le calendrier est piloté par la Ligue.

Date	Type épreuve	Distances
13 / 20 / 27 Janv. ou 3 Fév.	Bike & Run	XS + S
3 ou 10 mars	Class Triathlon	200 / 400m NAT – 1000 / 1500 / 3000 CAP
17 ou 31 mars	Ch. Régional Duathlon	XS + S avec drafting
5 ; 12 ou 18 mai	1/2 finale Triathlon *	XS + S avec drafting
9 / 16 / 23 juin	Triathlon D3 régionale	XS + S avec drafting
30 juin ou 7 juillet	Ch. Régional Aquathlon	XS + S avec drafting

# CONDITIONS D'ACCES / FORMAT DE COURSES

---

- ▶ Le droit d'accès à l'obtention d'une manche du Challenge Jeunes Compétition est fixé à :

100€

- ▶ Le droit d'inscription pour les concurrents devra être inférieur ou égal à \* :

Type	Class Tri	XS Bike & Run	XS Aquathlon	XS Triathlon Duathlon	S Bike & Run	S Aquathlon	S Triathlon Duathlon
Licenciés	3€	4€	4€	10€	5€	5€	15€

\* Sauf la ½ finale du Ch. de France de Triathlon, qui fait partie des grandes épreuves nationales, et dont l'organisation n'est pas forcément sur le territoire régional.

- ▶ Majoration de 3€ maximum pour les inscriptions effectuées sur place,
- ▶ Tout concurrent inscrit mais absent devra s'acquitter du montant de son inscription,

**FORMAT DE COURSE** : Se référer au « Règlement Sportif du Challenge Jeunes 2019 »

---



# BULLETIN D'INSCRIPTIONS / AFFICHES

---

- ▶ Il est impératif que tout document (affiche, bulletin d'inscription...) soit validé par le CTL avant toute impression et diffusion.
- ▶ A noter sur tous les documents « Xème manche du CJC 2019 » et y faire également figurer le logo des partenaires de la LR qui doivent lui être adressés au plus tard 3 mois avant l'épreuve.



- ▶ Les inscriptions clubs par courriel peuvent être envoyées à l'organisateur **jusqu'au mercredi minuit** précédant l'épreuve. Elles doivent impérativement préciser : Nom, Prénom, Sexe, N° licence, Club, Date de naissance, Catégorie.
  - ▶ Passé ce délai, les inscriptions pourront être refusées, où la règle des 3 € supplémentaires pourra être appliquée par l'organisateur.
  - ▶ De même, l'organisateur établira une facture pour chaque club sur la base des inscrits du club. Considérant que certains clubs inscrivent parfois un nombre important de concurrents qui ne participent finalement pas, il revient à l'organisateur de déduire ou non les « non-partants » de la facture.
  - ▶ Attention : charge aux organisateurs de communiquer en amont la capacité d'accueil de leur organisation, et d'alerter les clubs sur des problématiques de capacité en cas d'inscriptions tardives (problème sur épreuve de D3)
  - ▶ Chaque organisateur a la charge de fournir un jeu de dossards par concurrent.
-

# CLASSEMENT / RECOMPENSES / ANIMATION

---

## **CLASSEMENT :**

- ▶ L'organisation doit être en mesure de fournir à la L.R un classement de l'épreuve validé, au plus tard 15' après l'arrivée du dernier concurrent. Le classement fera apparaître : nom – prénom – date de naissance ou catégorie – le club d'appartenance– et, à minima, le temps total réalisé.
- ▶ Celui-ci doit être transmis au soir de l'épreuve par courriel à [mathieu.badelier@wanadoo.fr](mailto:mathieu.badelier@wanadoo.fr)
- ▶ Le classement validé et les CAJ sont adressés à la L.R par l'arbitre principal dans la semaine qui suit l'épreuve pour établir la facture d'organisation.

## **RECOMPENSES :**

- ▶ Dans un souci d'équité et d'uniformité sur l'ensemble des étapes du C.J.C. 2019, la L.R fournira aux organisateurs :
  - ▶ Un lot/médaille pour chaque participant
  - ▶ 1 coupe ou une médaille pour les 3 lers (Fet G) de chaque catégorie.
- ▶ Ces récompenses seront remis à l'organisateur, lors de l'AG de la Ligue. L'organisateur à la charge d'en gérer la distribution le jour de l'épreuve, et l'obligation de le réaliser.
- ▶ Toutes récompenses non remise, ce devra d'être restitué à la L.R au termes du C.J.C.

## **ANIMATION:**

- ▶ L'animation de la journée, doit être assuré par un speaker labellisé « LR Triathlon »,

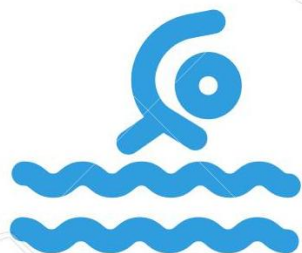


# INFRASTRUCTURES

---

## L'organisateur doit prévoir :

- ▶ La mise en place d'une zone de départ suffisamment large, permettant aux jeunes de réaliser un départ avec équité, en ayant chacun la possibilité de se mettre en 1<sup>ère</sup> ligne. En cas d'effectif très important, un départ décalé F & H sera réalisé. Ceci est valable quel que soit le type d'épreuve.
- ▶ Des emplacements publicitaires réservés sur la ligne d'arrivée et sur l'espace protocolaire pour les éventuels partenaires de la Ligue. La L.R doit confirmer l'affichage de partenaires 30 jours minimum avant la manifestation et fournir à l'organisateur, au plus tard la veille de l'épreuve, les supports publicitaires de ses partenaires.
- ▶ Un podium 3 marches avec un espace protocolaire sonorisé « digne de ce nom », oriflammes et banderoles de la Ligue et de ses propres partenaires... (cf. annexes)



## Le site de l'épreuve doit comporter à proximité immédiate du lieu de compétition:

- ▶ une salle de 150 à 200 m<sup>2</sup> pouvant accueillir l'ensemble des participants, leurs accompagnateurs et le public (soit 150 à 200 personnes) et pour procéder à la remise des prix en cas d'intempéries.
- ▶ des sanitaires et des douches « dignes de ce nom » en capacité d'accueillir l'ensemble des participants,
- ▶ Une sonorisation suffisamment performante pour sonoriser les différents sites de la manifestation (parc vélo, départ, arrivée, podium). L'équipement de la Ligue est à disposition des organisateurs, avec réservation préalablement effectuée auprès de la Ligue



# DERNIERE ETAPE – CEREMONIE DE CLOTURE

---

- ▶ Cette cérémonie sera organisée sur la dernière étape du C.J.C. et conjointe au C.J.A.
- ▶ Cette dernière étape devra se disputer un samedi après midi, au plus tard le 6 juillet.
- ▶ L'organisateur devra mettre gracieusement à disposition de la L.R :
  - ▶ Une salle, de bonne qualité sonore, pouvant confortablement accueillir 300 personnes
  - ▶ Un podium 3 marches et son « décor ».
  - ▶ Du mobilier (tables, chaises....) pour un repas de 300 personnes.
- ▶ L'organisateur aura pris soin de recueillir les autorisations administratives nécessaires à la tenue de cette soirée à laquelle des personnalités locales et régionales seront invitées par la Ligue.
- ▶ Les coordonnées de 3 prestataires locaux (traiteur, restaurateur...) pour servir un cocktail VIP – soit un buffet froid, soit une Pasta-Party, hors boissons. La Ligue assurant ensuite la gestion de la soirée qui se terminerait, au plus tard, à 22h.
- ▶ Une participation forfaitaire de 3€ par présent sera demandée aux clubs, la Ligue prenant en charge le reste des frais : cocktail, boissons et repas, animation, sonorisation, récompenses et trophées...
- ▶ Les clubs auront la possibilité d'inviter leurs partenaires qui seront accueillis au cocktail VIP.
- ▶ Seront récompensés : les 3 1ers H&F de chaque catégorie – les 3 1ers clubs. Les Jeunes Arbitres Régionaux et des dirigeants seront mis à l'honneur lors de cette soirée.



# ATTRIBUTION D'UNE MANCHE

---

- ▶ L'organisateur devra adresser sa candidature à l'organisation d'une manche du Challenge Jeunes Compétition à la Ligue du Centre au plus **tard le 15 octobre 2018 accompagné d'un chèque de caution de 300€, ainsi que le projet d'implantation des parcours.**
- ▶ En cas de non respect de l'une ou de plusieurs conditions stipulées au Cahier des Charges, la Ligue se réserve le droit – sur décision du Comité Directeur- d'encaisser le chèque de caution. Le calendrier du Challenge Jeune compétition 2019 sera validé par le Comité Directeur au plus tard le 15 novembre.
- ▶ Une commission d'évaluation, composée d'un élu, d'un membre de la CRA et d'un technicien, présente sur la manifestation veillera au respect du cahier des charges et rapportera au CD les éventuels manquements constatés.







# CONVENTION D'ORGANISATION D'UNE MANCHE DU CHALLENGE JEUNES COMPETITION

Entre,

La Ligue du Centre de Triathlon, représentée par son Président, Monsieur Patrick Porcher, désignée ci-après par "la Ligue"

et,

la structure organisatrice, représentée par son Président, M. .... désigné ci-après par "l'organisateur".

## **L'organisateur s'engage :**

- ▶ A respecter en intégralité le cahier des charges du C.J.C. 2019 dont il reconnait avoir pris connaissance.
- ▶ A verser à la Ligue 2€ par participant licencié à la FF TRI par classé sur l'épreuve et à s'acquitter du montant des Cartes Assurance Journée et de toute autre somme due à la L.R au titre de son organisation.
- ▶ A verser 100€ à la ligue pour l'obtention du label «Xème manche du Challenge Jeune Ligue du Centre de Triathlon »,
- ▶ A verser un chèque de caution de 300 € pour le respect de la conformité du Cahier des Charges,
- ▶ A transmettre lors de sa candidature son dossier technique des parcours,
- ▶ A mettre en place une animation avec un speaker labellisé « LR Triathlon »,
- ▶ A être présent lors de la réunion technique d'organisation des épreuves du Challenge Jeunes Compétition.

## **La Ligue s'engage :**

- ▶ A fournir médailles et trophées dans les conditions prévues,
- ▶ A prendre à sa charge les frais des trophées et lots pour les vainqueurs du Classement général final,
- ▶ A régler les frais liés à l'animation: déplacement et prestation de l'animateur sur les épreuves support de Championnats Régionaux et le Class Triathlon (plafond de 250€),
- ▶ A mettre à disposition sa sonorisation, à condition que l'organisateur en ait effectué la pré-réservation auprès de la LR.
- ▶ A mettre l'arche gonflable, les oriflammes et banderoles de la Ligue à disposition gracieuse (le transport étant assuré par l'organisateur) et à condition qu'elles aient été préalablement réservées,
- ▶ A réalisé la suivie des Classements du Challenge Jeunes Compétition, et d'effectuer une communication sur chacune des épreuves,

La Ligue du Centre de Triathlon délègue à .....la mission d'organiser la .....ème manche du Challenge JEUNES Compétition qui se tiendra à ..... le ..... / ..... / 2018

Fait à :

le :

Signatures

La Ligue :

L'organisateur :

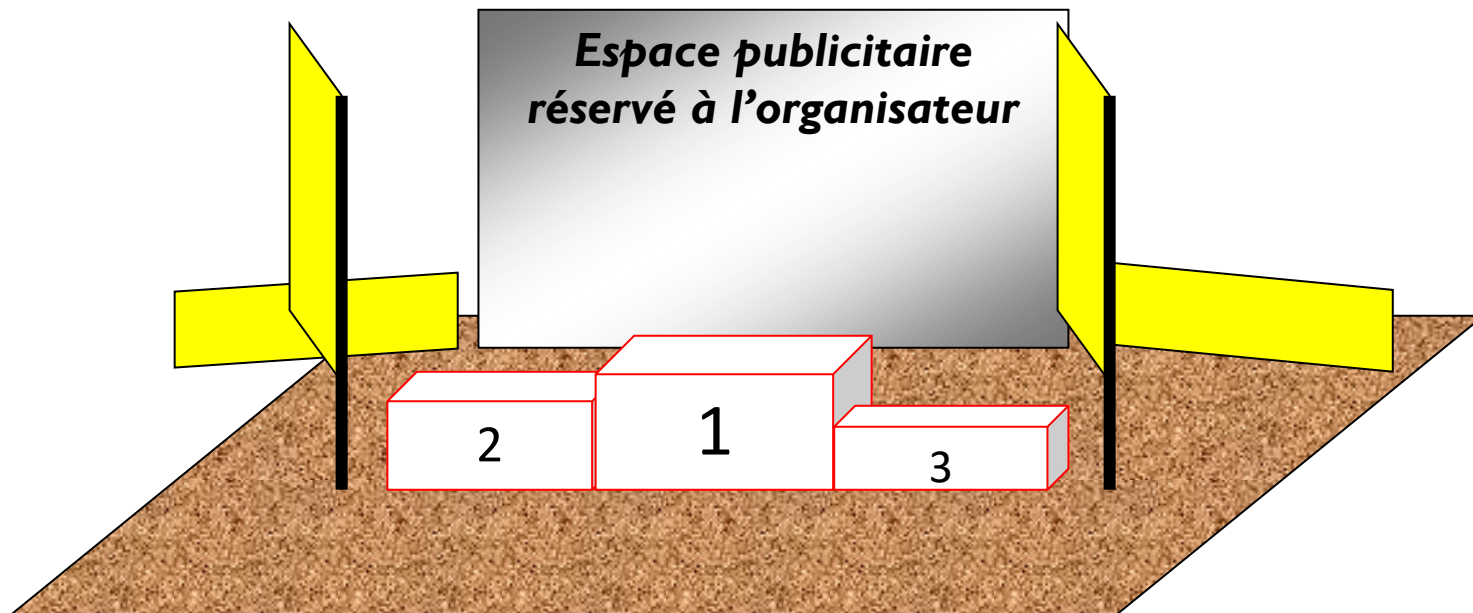


# ANNEXES TECHNIQUES ORGANISATION

---




Espace protocolaire :

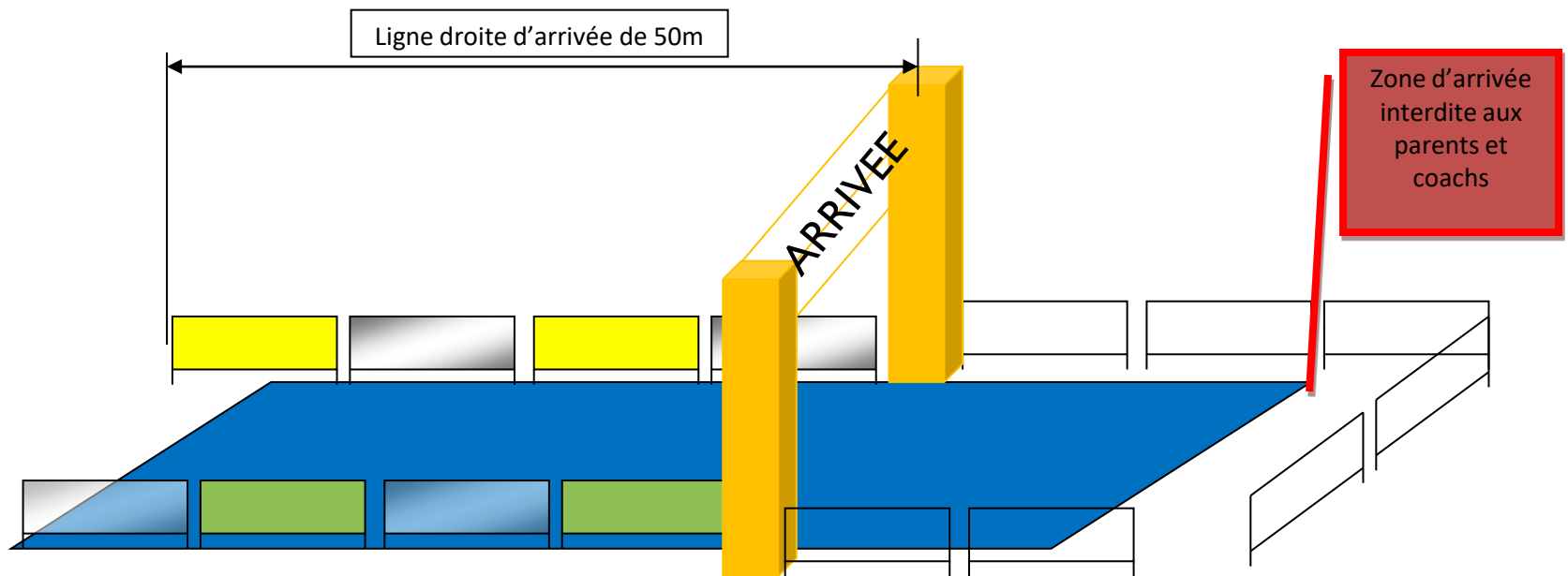
 Oriflammes et banderoles de la Ligue du Centre



# ANNEXES TECHNIQUES ORGANISATION

## Espace d'arrivé :

-  Banderoles de la Ligue du Centre
-  Espace réservé à l'organisateur
-  Arche de la Ligue du Centre



# ANNEXES TECHNIQUES ORGANISATION

---

▶ Zone de départ

